

IN HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
309 RUE SAINT-PAUL
Boite de Poste 9175
JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire
Téléphone: Bell Main 0174.

La Croix

JOURNAL CATHOLIQUE
309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

ABONNEMENTS
(Payables d'avance)
CANADA
1 an, \$2; 6 mois, \$1.00
EN VILLE
(par la poste)
1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25
ÉTATS-UNIS
ÉTRANGER (Union postale)
1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25
Un numéro, 5 sous

RELIGION. QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

LA MAÇONNERIE IMPÉRIALE D'ANGLETERRE ALLIÉE de la Maçonnerie de France

Documents authentiques photographiés

Le 13 février 1907, le *Montreal Daily Star* publiait (p. 15e, col. 5e) sous le portrait du Très Vénérable Frère (1) D. A. Manson, grand maître maçonnique de Québec (2) et sous ce titre: RAPPORT DU GRAND MAÎTRE A LA RÉUNION ANNUELLE DE LA GRANDE LOGE MAÇONNIQUE DE QUÉBEC (3), la déclaration suivante dudit T. V. Gr. M. Manson, de Mansonville, ex-membre du Parlement pour le comté de Brome, faite à la 37e réunion annuelle de la Grande Loge de Québec, tenue dans le « temple maçonnique » de la rue Rochester, le 13 février de la même année:

(Texte anglais)
« GRAND MASTER'S ADDRESS
« FRANCE AND CHURCH.
« In referring to this question, the Grand Master said:
« The unhappy differences now existing between Church and State, in France, are attributed, in various quarters to the machinations of the Masonic Fraternity of that Country.
« It is one of the fundamental principles of Free Masonry, as understood and practised within the British Empire, the American Union, and throughout the world, with very few exceptions, to abstain from interference with the religious faith or political convictions of its members. Hence may be seen, within masonic circles, in those countries, members of the Craft, professing different religious faith and holding different political views, fraternizing together, in perfect amity, good fellowship and accord.
« We hold no correspondence or relationship with those masonic bodies who have abandoned these principles. »

(Traduction littérale)
« DISCOURS DU GRAND MAÎTRE
« LA FRANCE ET L'ÉGLISE
« Parlant de cette question, le Grand Maître dit:
« Les malheureuses difficultés existant actuellement en France, entre l'Église et l'État, sont attribuées, dans diverses régions, aux machinations de la Fraternité maçonnique de ce pays (de France).
« C'est un des principes fondamentaux de la franc-maçonnerie, telle qu'elle est comprise et pratiquée dans l'Empire britannique, l'Union américaine et généralement, dans le monde entier, avec très peu d'exceptions, de s'abstenir d'interventions dans la Foi religieuse ou les convictions politiques de ses membres. C'est pourquoi l'on peut voir, dans l'intérieur des cercles maçonniques de ces pays, les membres de l'Ordre (maçonnique) professant diverses croyances religieuses et ayant différentes opinions politiques fraterniser ensemble en parfaite amitié, bonne camaraderie et bon accord.
« Nous n'avons aucune correspondance ou relations avec les corps maçonniques qui ont abandonné ces principes. »

Mult points remarquables

- Remarquons que le T. V. Gr. M. Manson, dans cette déclaration, surtout destinée aux « profanes » :
- 1o Parlait non seulement en son nom et au nom de la maçonnerie anglaise impériale du pays de Québec, mais encore au nom de toute la maçonnerie impériale, « telle que comprise et pratiquée dans l'Empire britannique » (donc aussi en Canada) et dans les autres régions soumises à l'Empire, ainsi qu'aux États-Unis;
 - 2o Avouait que la persécution contre l'Église catholique sévit en France;
 - 3o Reconnaissait que la persécution est attribuée aux machinations de la maçonnerie de France, représentée comme ayant abandonné les « principes fondamentaux » de la maçonnerie;
 - 4o Ne niait pas que cette persécution ne pût être attribuée à ces machinations et l'admettait implicitement, car
 - 5o Il désavouait — en apparence — cette persécution et désavouait — en apparence — la maçonnerie de France, constituant une partie de la « Fraternité maçonnique » mondiale, dont la maçonnerie impériale anglaise est la créatrice;
 - 6o Affirmait que la maçonnerie anglaise, impériale, ne s'occupe jamais ni de religion ni de politique, tout au moins en ce qui concerne ses membres;
 - 7o Affirmait que cette prétendue attitude de parfaite neutralité religieuse et politique est pratiquée par toute la maçonnerie, en général, dans le monde entier, sauf très peu d'exceptions (voire la France, la Belgique, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Hollande, l'Algérie, la Turquie, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Perse, tous les États de l'Amérique du Sud, etc. Excusez du peu!
 - 8o Déclarait enfin d'une façon absolument catégorique, sans aucune réserve, ni restriction, que la maçonnerie impériale, du haut en bas, de tous les rites (bleu, rouge, noir), de toutes les langues, dans tout l'Empire, n'a aucune correspondance, aucune relation quelconque, avec les corps maçonniques, qui, ainsi qu'en France, sont représentés comme ayant abandonné les prétendus « principes fondamentaux », auxquels la fraternité maçonnique impériale anglaise, en masse, sans exceptions, serait seule restée fidèle, depuis l'origine de la maçonnerie moderne au XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

DONT ACTE.

(1) Most worshipful Brother.
(2) Masonic Grand Master of Quebec.
(3) Grand Master's Report delivered at annual communication of Masonic Grand Lodge of Quebec.

Démenti du F. Dequaire
T. V. Rapporteur officiel du Grand Orient de France
donné
au T. V. F. Gr. M. de la Grande Loge de Québec

Malheureusement, pour le F. Manson, chef des loges anglaises du pays de Québec, les plus anciennes du Canada (1721-1759), le mot d'ordre, qu'il avait sans doute reçu de la Grande Loge d'Angleterre, « mère et maîtresse » de la maçonnerie impériale, à l'adresse de la province où l'élément catholique français est prépondérant, fera fiasco.

La déclaration et le désaveu ex-communicatoires du V. G. M. Manson avaient reçu, en effet, dès 1894, un démenti formel, anticipé, non suspect, sorti d'une bouche ouverte par le Grand Orient de France lui-même.

Ce démenti absolument irréfutable, authentique, historique, est celui du T. V. F. Dequaire, 33e, officier important du Grand Orient de France, président de sa commission des relations extérieures (son « ministre des affaires étrangères »), parlant, *interfratres* et non pour les « profanes » (comme le F. Manson le fit en 1907). C'est au sein mystérieux du Convent maçonnique de Paris, le lundi 10 septembre 1894, et, au sujet précisément des relations très occultes de la Grande Loge d'Angleterre avec le Grand Orient de France, que le F. Dequaire fit sortir la vérité du puits triangulaire.



En 1902, parut, à Paris, un document parlementaire important, officiel, de la chambre des députés de la République française. Ce document est le Rapport de M. L. Prache, député, sur une pétition de 80,000 citoyens français contre la maçonnerie. Une nouvelle édition complétée de ce rapport a été publiée à Paris en 1905 (4). Voici son titre:

« La Pétition contre la Franc-Maçonnerie, à la onzième commission des pétitions de la chambre des députés. — Motifs et conclusions de la commission. — Exposé présenté à la commission par L. Prache, député de Paris, rapporteur. »

La troisième partie de ce Rapport parlementaire porte sur les quatre questions suivantes (pp. 283-298): 1o La maçonnerie (de France) entretient-elle des relations occultes avec les maçonneries étrangères? 2o Comment s'établissent et se resserrent les liens entre la maçonnerie française et les maçonneries étrangères? 3o Les relations étrangères de la maçonnerie française et la politique de la France. 4o Comment l'organisation internationale de la maçonnerie a été perfectionnée en 1900.

Aux pages 285-286 de l'édition de 1905, le rapporteur répond à la seconde question, après avoir signalé documentairement l'existence d'un « Programme maçonnique universel », avoué à Anvers, dans une conférence maçonnique mondiale, en 1894, par le F. « Terrible » Dequaire, délégué du Grand Orient de France.

Il constate « 1o... 2o... 3o le fonctionnement, au Gr. Orient de France, d'une commission des relations extérieures. Le travail de cette commission, dit le Rapporteur, est très occulte. Nous en trouvons la preuve suivante dans le Bulletin (secret) du Gr. Orient de France de 1894:

« Le lundi 10 septembre 1894, le F. Dequaire (membre du Conseil « de l'ordre maçonnique en France, président de ladite commission », exposa aux maçons du convent de Paris les travaux du Convent de l'Ordre, au point de vue des relations extérieures. Il fut décidé « que son rapport ne serait pas imprimé, à cause des aperçus délicats « (sic) qu'il renferme, sur les relations du Gr. Orient de France avec diverses fédérations maçonniques de l'univers. »

Après ce préambule, M. L. Prache reproduit textuellement le Bulletin dudit Gr. Orient (Août-sept. 1894, page 117), donnant une courte analyse du rapport du F. Dequaire.

Et cette analyse affirme péremptoirement, comme pouvant être dit en convent, que des relations existent entre le Grand Orient et la Grande Loge d'Angleterre, sur tous les points du Globe — donc aussi en Canada — ainsi qu'avec un grand nombre de maçonneries étrangères.

Or, la Grande Loge d'Angleterre, est, au su de tout le monde, officiellement la tête de toute la maçonnerie impériale. Son Grand Maître actuel est S. A. R. le duc de Connaught, succédant, en cette qualité représentative et décorative, à S. A. R. le prince de Galles, aujourd'hui S. M. Édouard VII initié F. M. en 1863, en Suède, élu Gr. M. en Angleterre en 1874, actuellement « Grand Protecteur ».

Toutes les autres loges, grandes et petites, de l'Empire sont subordonnées à la « Grande Loge d'Angleterre, sur tous les points du globe », donc aussi celle de Québec et des autres provinces du Canada.

Dans le Bulletin du Gr. Or. de France, la Grande Loge d'Angleterre est citée comme étant du nombre des « Puissances maçonniques régulières « qui, sur tous les points du globe (sic), combattent parallèlement avec le Gr. Orient de France pour le succès final de l'oeuvre maçonnique universelle ».

Ces relations occultes existent en fait depuis le XVIIIe siècle, entre la Mère anglaise et la Fille aînée française — aujourd'hui mère à son tour, depuis près de 30 ans, de la République de France, comme l'atteste le toast porté, le 26 septembre 1908, au convent maçonnique de Paris, par le F. Desmons, président du convent.

Ce sont ces relations qu'en dépit de la déclaration si solennelle du T. V. F. Manson le F. Dequaire et le Bulletin du Grand Orient de France ont affirmées définitivement.



Le document

Afin d'éclairer définitivement l'opinion publique, en Canada, sur l'existence de ces relations et sur la valeur intrinsèque du désaveu mansonesque, voici, la photographie authentique du document, cité en

(4) Hardy et Bernard, 80 rue de Bondy, 1 vol. in 120 de 366 p. prix 3 f. 50.

1902 et en 1905 par M. L. Prache.
Le no 1 de la reproduction phototypique constitue le titre et la première page du Bulletin en question (Août-Sept. 1894).
Le no 2 est la reproduction de la page 117 du susdit Bulletin, avec la mention du Rapport du F. Dequaire.
Le no 3, reproduisant la page 118e du Bulletin, contient en tête, ligne 2e, les onze mots révélateurs sur les relations occultes du Gr. Orient de France avec la Grande Loge d'Angleterre, sur tous les points du globe ainsi qu'avec les autres puissances maçonniques alliées avec la maçonnerie française et combattant parallèlement avec le Gr. Orient de France et ses complices, dans « l'oeuvre maçonnique universelle ».

BULLETIN DU GRAND ORIENT DE FRANCE

SUPRÊME CONSEIL POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES
JOURNAL OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
50e ANNÉE. — AOUT — SEPTEMBRE 1894.
N° 6 et 7.

SOMMAIRE

- Circulaires du Conseil de l'Ordre n° 9 et 10.
SÉANCES DU CONSEIL DE L'ORDRE
des 9, 10, 13, 14 et 15 septembre 1894.
SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des 10, 11, 12, 13, 14 et 15 septembre 1894.

PARTIE OFFICIELLE

Circulaire n° 9

Rapport du Conseil de l'Ordre.

O. de Paris, le 6 août 1894 (E. V.).

LE CONSEIL DE L'ORDRE AUX RR. LL. DE LA FÉDÉRATION
DU G. O. DE FRANCE
S. S. S.

TT. CC. FF.

Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 31 de la Constitution, nous avons la faveur de vous adresser le compte rendu succinct des travaux du Conseil de l'Ordre depuis l'année dernière.
Les travaux administratifs ont été très nombreux et ont donné lieu à une volumineuse correspondance, qui augmente

(No 1)

ASS. GÉN. (LUNDI 10 SEPTEMBRE 1894) 117

3o Rapports du capital et du travail. — Question éminemment délicate, qui n'a guère pu, faute de temps, être étudiée suffisamment cette année dans les divers Congrès.

Il parait cependant ressortir des premières observations échangées, que les tendances générales de la Fédération sont actuellement favorables au développement du mouvement coopératif et de la participation aux bénéfices, considérés comme deux étapes nécessaires de l'évolution sociale.

4o De la propriété et de ses différentes formes. — Même observation que pour la question précédente. C'est surtout dans les Congrès du Midi et du Centre qu'elle a été étudiée. Sans vouloir prendre parti, votre Conseil croit cependant utile de recommander spécialement à l'attention de nos FF. l'exposé théorique du collectivisme, fait par notre F. Bonnardot au Congrès des LL. du Centre; ils y trouveront de très intéressants détails sur un sujet qu'il n'est pas permis à un Fr. Maç. d'ignorer.

Vous voyez, MM. FF., combien grande a été l'activité des AL. de la Fédération; leur ardeur ne pourra que s'accroître, car notre Ordre a aujourd'hui de grands devoirs à remplir.

Fidèle à son rôle séculaire, la Fr. Maç. saura, calme et libre, opposer une barrière infranchissable à toutes les tentatives de réaction; stoïque, elle supportera les attaques acharnées des détracteurs de la Démocratie; protectrice née des idées de Progrès, de Justice et de Droit, elle continuera imperturbablement la route qu'elle s'est tracée, sûre d'ailleurs de triompher un jour pour le plus grand bien de la République universelle!

(Cette lecture est saluée par les applaudissements de l'Assemblée.)

Le F. Dequaire expose, dans un éloquent discours, les travaux du Conseil de l'Ordre au point de vue des relations extérieures. (Chaleureux applaudissements.)

Il est décidé, sur la demande même du Rapporteur, lequel a présidé la Commission des relations extérieures pendant l'année maç., que ce rapport ne sera pas imprimé à cause des aperçus délicats qu'il renferme sur les relations du G. O. de France avec diverses Féd. de l'univers.

Les délégués à l'Assemblée générale sont invités à faire verbalement leur rapport à leur At. sur cet ensemble de questions.

Tout ce qui peut être dit ici, c'est que le rapport touchant à l'organisation internationale de la F. Maç., à la Conférence d'Anvers, qui n'a pas été et ne pouvait pas être un Congrès maçonnique, aux relations avec les Suprêmes Can-

(No 2)

(La suite est à la 2e page)

118 ANN. GÉN. (LUNDI 10 SEPTEMBRE 1894)

seils en général, avec les Suprêmes Conseils de Charlestown et de Lausanne en particulier, avec la Grande L. d'Angleterre sur tous les points du globe, avec la G. O. d'Italie, avec le très frat. G. O. espagnol et la Grande L. suisse Alpina, avec les diverses Mac. du bassin de la Méditerranée, avec les At. et Puissances régulières qui, sur tous les points du globe, combattent, parallèlement avec la G. O. de France, pour le succès final de l'œuvre maç. universelle.

Le rapport du F. Dequaire-Grobel a donné à l'ensemble des représentants de la Fédération l'impression vraie de la grandeur de l'œuvre à laquelle nos At. sont tous associés. Reporté dans les LL., il contribuera à faire comprendre aux plus modestes d'entre les ouvriers de l'œuvre maç.; combien est utile leur dévouement, qui permet de parler si fermement, si haut et d'une manière à la fois si maç. et si patriotique, en leur nom, dans le concert des Féd. maç. autonomes du monde.

Ajoutons que le F. Dequaire a déclaré que la plus grosse part du travail de la Commission des relations extérieures avait été conduite par le F. Viguier qui, bien que n'appartenant pas au Conseil de l'Ordre pendant l'année écoulée, a assuré, avec sa grande expérience maç., le maintien de nos traditions et de notre esprit de suite dans les relations internationales du G. O. de France. Le F. Dequaire déclare que, si l'Assemblée renvoie le F. Viguier au Conseil de l'Ordre, il sera fier de reprendre, sous la direction d'un tel maître, ses anciennes fonctions de Secré. de la Commission des relations extérieures.

L'Assemblée salue cette déclaration d'une triple et chaleureuse batterie en l'honneur des FF. Viguier et Dequaire-Grobel.

Le F. Thulé. — MM. FF. j'ai la faveur de vous donner connaissance du résultat du scrutin pour la nomination du Président de l'Assemblée.

Nombre de votants... 240
Majorité absolue... 125

No 3



La reproduction photographique de ce document authentique est due aux soins de l'Association anti-maçonnique de France, dont le siège est à Paris (42 rue de Grenelle).

Les chrétiens du Canada — tout particulièrement les catholiques canadiens-français, ceux des régions les plus élevées comme ceux des classes populaires — seront reconnaissants à l'Association catholique de France pour la projection de ce rayon de « vraie lumière », venant illuminer la maçonnerie impériale anglaise si à propos, à la veille du Concile plénier de l'Episcopat. Ce rayon éclaire du même coup l'opinion publique sur le péril dont la persécution actuelle en France constitue, pour l'Eglise et les catholiques du Canada, un si grave avant-coureur.



Que l'on prenne garde à la maçonnerie anglaise, alliée occulte de la maçonnerie française ! Qu'on ne se laisse point duper, mystifier, éblouir, fasciner ou endormir par les FF. larrons en foire.

JEAN BAPTISTE GARDAVOU.

Adresse de S. G. Mgr Bégin

Réponse de S. E. Mgr Sbarretti

Voici l'adresse présentée à S. E. Mgr Sbarretti, lors de son arrivée à Québec, jeudi, par S. G. Mgr Bégin, au nom du clergé et des fidèles : Excellence,

En ce moment solennel où les chefs de l'Eglise catholique du Canada sous la haute présidence du Représentant officiel de Notre Très Saint Père le Pape vont ouvrir notre premier Concile national, c'est, pour l'archevêque de Québec, héritier du trône occupé par Mgr de Laval, un agréable devoir de souhaiter publiquement la bienvenue à Votre Excellence, ainsi qu'à tous les vénérables prélats et aux autres dignitaires ecclésiastiques qui composent dans nos murs une aussi auguste et aussi religieuse assemblée.

Bien vive, Excellence, est notre joie, bien légitime notre orgueil, au spectacle de tant de Vénérés collègues accourus, sur l'appel de Rome, jusque dans les extrêmes limites de notre vaste pays, pour prendre part à ces premières délibérations plénières qui les réunissent dans une foi commune, dans un commun désir du bien, dans une commune charité pour Dieu et les âmes. La vieille Eglise de Québec, Mère de tant d'Eglises nouvelles répandues sur un immense territoire, en éprouve comme un vif tressaillement d'allégresse. Elle sent que ce sont ses fils, les uns encore jeunes, les autres déjà blanchis par l'âge et chargés d'œuvres et de mérites qui reviennent, pour ainsi dire au foyer familial honorer par l'éclat de leur présence et la sagesse de leurs conseils l'antique berceau de leur foi.

La vue de tant d'Evêques sortis de son sein la pénètre d'émotion : la pensée des graves travaux qu'ils viennent accomplir à l'ombre de ses institutions séculaires lui inspire les sentiments de la plus profonde gratitude.

Gratitude d'abord envers Dieu, l'Auteur de tout bien, qui a jeté sur cette partie de l'Amérique un regard de pré-

dilection, qui a fait surgir du sol que nous foulons une société chrétienne digne des grands âges de foi, qui a entouré notre Eglise naissante de toutes les sollicitudes de sa Providence, qui l'a soutenue au milieu des plus rudes épreuves, qui l'a conduite à travers des vicissitudes sans nombre, sous divers régimes politiques et malgré les plus redoutables obstacles, jusqu'à cette époque glorieuse qu'il nous est bien permis d'appeler l'âge adulte. L'âge d'épanouissement et de virilité ! Oui ! C'est Dieu qui, par sa grâce a fait de si grandes choses, « Omne Donum perfectum desursum est » (Jac. 1. 17) mais de notre reconnaissance envers Dieu n'allons pas oublier les hommes généreux qui se sont faits les instruments si dévoués et si efficaces de son action, nos premiers missionnaires, nos premiers évêques, nos premiers apôtres, et l'Eglise nous permettra bientôt sans doute de le dire, nos premiers martyrs.

Le présent tire sa force et sa gloire des œuvres et des grandeurs du passé ! Gratitude aussi envers notre bien-aimé pontife Pie X dont vous êtes parmi nous, Excellence, le si zélé représentant, et qui a daigné faire à notre ville Episcopale l'honneur de la choisir pour siège du premier Concile plénier canadien.

Cet honneur, nous l'apprécions hautement, et nous voudrions pouvoir nous en rendre dignes en recevant avec tous les égards qui leur sont dus les distingués personnages qui portent en leurs personnes l'Eglise canadienne tout entière.

En dehors de l'enceinte où se tiendront les réunions Conciliaires, des âmes croyantes et pieuses, j'aime à le dire, prieront avec ferveur pour le succès de ces importants travaux. Les fidèles, en communauté de sentiment avec leurs pasteurs, suivront du regard de la foi ces importantes délibérations et ils demanderont à Dieu qu'elles tournent au plus grand bien de la religion et des âmes. Notre ville entière, toujours si catholique, par l'intime sympathie de sa pensée et la grave tenue de ses citoyens montera en quelque sorte la garde autour du Concile.

Unis d'esprit et de cœur au Siège apostolique, abrités sous le drapeau qui protège notre liberté, c'est donc avec confiance, Excellence, que nous inaugurerons les travaux que vous êtes appelé à présider, et c'est avec confiance aussi que nous pouvons, ce me semble, envisager l'avenir. L'Eglise catholique sortira d'ici plus forte, plus vivante, plus agissante que jamais. Elle reprendra pour le plus grand bien de nos populations, sa marche parfois pénible, mais toujours noble et féconde, ses luttes nécessaires, ses croisades de foi et de vertu. Elle continuera, en l'agrandissant le rôle dont elle est investie dans l'œuvre éminemment civilisatrice qui fera bientôt de l'Amérique du Nord, et particulièrement de l'Amérique canadienne, l'une des plus riches portions de la vigne de Jésus-Christ.

Dans cette espoir, Excellence, l'Archevêque de Québec, au nom de son clergé, au nom des fidèles de sa ville épiscopale, au nom de toute l'Eglise qu'il a l'honneur de gouverner, œuvre avec bonheur aux Pères du premier Concile Plénier Canadien les portes de cette vénérable Basilique qui fut naguère témoin de sept conciles provinciaux et qui en voit avec orgueil le couronnement dans l'imposante assemblée qui va s'ouvrir.

REPONSE DE S. E. MGR SBARRETTI Monseigneur.

Les expressions si chaudes de foi et de gratitude envers le Saint-Père, de confiance envers l'avenir de notre Eglise et de cordialité envers les Prélats et dignitaires ecclésiastiques qui composent l'auguste et vénérable assemblée qui va s'ouvrir ne peuvent que résonner agréablement à l'oreille de tous ceux qui les ont entendues. Au nom du Souverain Pontife je vous en félicite, Monseigneur, et je vous en remercie.

La ville de Québec peut être justement fière du choix que l'on a fait d'elle, pour réunir dans ses murs le Premier Concile du Canada. C'est un précieux témoignage d'estime que le Saint Père a voulu donner au premier siège de ce pays. Et c'est justice : car ce noble siège a été comme une source limpide d'où sont sortis tant de fleuves, aux eaux pures, qui ont arrosé et fécondé l'immense territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et des régions boréales aux rives du Golfe du Mexique. Les étonnants résultats sont sous nos yeux, et nous pouvons contempler tant d'Eglises florissantes qui sont comme une portion choisie, mieux cultivée et plus riante, de l'immense vigne du Seigneur. C'est là certainement l'œuvre admirable d'une Providence spécialement attentive à veiller sur cette région du continent américain, et de la grâce divine qui donne l'être et la perfection. C'est en même temps l'œuvre des instruments élus de la puissance de Dieu, qui a suscité l'abnégation des missionnaires, le zèle des évêques et du clergé, la foi et la générosité de tous les catholiques d'origine et de langue différentes. Je suis heureux d'ajouter que toutes ces nobles forces ont pu produire les plus magnifiques résultats, pour la gloire de Dieu et la prospérité de la patrie, à l'ombre du drapeau britannique qui protège nos droits et nos légitimes libertés, et pour lequel tous les catholiques sont remplis d'attachement et de loyauté.

Aujourd'hui, avec vous, Monseigneur, avec les catholiques de Québec et avec tous les catholiques du Canada, nous nous réjouissons en voyant tous les illustres Prélats de ce pays et autres dignitaires ecclésiastiques, distingués par leur science et leurs vertus, réunis ici en cette ville qui a été le berceau de la foi dans notre vaste pays, et où les continents catholiques sont si vigoureux et toujours si agissants.

Nous avons confiance que les prières et les vœux adressés au ciel en ce moment par tous les fidèles du pays et plus particulièrement de votre ville épiscopale attireront sur nous tous les plus abondantes bénédictions du Seigneur.

Votre Grandeur a eu grandement raison de dire que les fidèles de Québec monteront en quelque sorte la garde autour du Concile. J'ajouterai, Monseigneur, que nous nous sentons ici comme dans une réunion de pères de famille entourés de fils affectueux et loyaux, qui, dans leurs démonstrations de sympathie et de respect envers nous tous, sont comme les fidèles interprètes et les représentants de tous les fidèles, dispersés sur le territoire du Canada.

Laissez-moi dire, comme représentant du Saint-Père qu'en ce pays, malgré l'immense variété des races, malgré la diversité des cultes, il y a un trait qui distingue les vrais catholiques de tous les autres citoyens, et ce trait qui les caractérise, c'est le filial attachement au Saint-Siège. Et ce noble sentiment a été introduit par le vénérable fondateur de cette Eglise, l'illustre et saint Monseigneur de Laval, qui, malgré les obstacles, suscités par le gallica-

nisme, a su l'implanter dans les cœurs dans toute sa pureté. Cette union au Siège de Pierre a été la force qui a permis à l'Eglise de triompher de toutes les difficultés et qui lui assurera tous les progrès dans l'avenir du sein des ténébres du siècle des catholiques ont les yeux fixés sur ce phare du Vatican qui brille comme une lumière resplendissante au milieu de l'obscurité. A notre époque où l'esprit d'indifférence, d'irréligion ou d'insubordination est si répandu spécialement dans les vieux pays, il est très consolant de voir tout un peuple laïque, prêtres, religieux et évêques donner au monde entier le spectacle magnifique et réconfortant d'un inébranlable attachement au Souverain Pontife.

Cette démonstration à laquelle nous assistons procurera au cœur du Père Commun des fidèles une consolation au milieu des amertumes dont il est abreuvé par les ennemis de notre foi et par des fils dégénérés. Sa joie sera d'autant plus profonde qu'il peut compter dans l'avenir comme dans le passé que le peuple catholique du Canada est disposé à tout sacrifier, même la vie, pour la défense du Vicaire de Jésus-Christ. Comme vous, Monseigneur, j'ai confiance que l'Eglise sortira de cette assemblée silencieuse plus forte, plus vivante et plus active que jamais. Et comme de cette ville de Québec, la lumière de l'Evangile s'est répandue sur une grande partie du continent américain ainsi de ce Concile s'échappera un souffle puissant d'esprit religieux pour tout restaurer dans le Christ, et un nouvel élan d'amour filial des Canadiens pour le Siège Apostolique.

Bonté de Dieu

(Ecrit pour la « Croix »)

Tu répètes souvent, ma mère, Que Dieu par-dessus tout est bon ; Qu'il a le tendre cœur d'un père ; Ai-je eu de lui le moindre don ?

Papa m'en fait, et de toi-même J'en ai reçu plus de cent fois. Ton erreur, ma fille, est extrême. Lui dit sa mère, je le vois.

Il nous a donné l'existence ; Nous lui devons un si grand bien ; Encore est-il par sa puissance Notre continuel soutien.

Tant d'objets mis à notre usage, Si variés jusqu'aujourd'hui, A sa bonté rendent hommage ; Car tous ils nous viennent de lui.

Il créa l'air qui vivifie Nos poumons à tous les instants ; De même l'eau qui purifie Notre corps et nos vêtements.

Une eau fraîche nous désaltère Sur nous, par l'ordre du Seigneur, Le soleil ver-se sa lumière Et sa bienfaisante chaleur.

Le sol, par Dieu rendu fertile, Porte des fruits pour nous nourrir ; Et des plantes, remède utile, Quand nous souffrons pour nous guérir.

Il faut de plus que tu le saches : Dieu créa les bêtes pour nous. Il sort des mamelles des vaches Un lait fortifiant et doux

Les brebis nous cèdent leur laine. Le printemps arrivé, les bœufs Labourent pour nous dans la plaine. Les poules nous donnent leurs œufs.

Qui racontera la tendresse De Dieu, répandant ses bienfaits Sur nous, sur le monde sans cesse ? O ! nous n'en finirions jamais.

La fille apprend avec surprise Que Dieu nous comble de ses dons ; Et pour réparer sa méprise, Lui demande mille pardons.

Par la suite, dans ses prières, Elle témoignait chaque jour A Dieu, le plus tendre des pères, Sa gratitude et son amour.

LETTRE DE

S. G. MGR BERIARD

A L'AUTEUR DE

'Autour d'une auberge'

Saint-Hyacinthe, 7 septembre 1909. Monsieur l'abbé,

J'ai reçu votre lettre, en date du 27 août dernier, ainsi que l'exemplaire de votre nouvelle « Autour d'une auberge », dont vous voulez bien me faire hommage. En vous priant d'agréer mes remerciements pour votre amabilité à mon égard, j'ai suis heureux de vous offrir toutes mes félicitations pour votre travail.

Sous la forme attrayante d'une nouvelle, vous avez réfuté avec succès un bon nombre d'erreurs et de sophismes qui ont malheureusement cours dans notre population, et vous avez démontré par l'éloquence même des faits, non seulement le mal dont l'alcool est la cause, mais encore comment on lutte pour la tempérance et comment on triomphe de l'auberge, ce foyer trop ordinaire de la passion de l'ivrognerie.

C'est donc une bonne œuvre que vous avez faite, M. l'abbé, et vous avez rendu vos précieux enseignements plus efficaces encore par la forme dont vous les avez revêtus. En vous faisant ainsi l'apôtre de la tempérance, vous m'avez procuré un grand bonheur, vous le savez, mais vous avez surtout travaillé au bien des âmes, de ces pauvres âmes trop facilement prises au piège qu'on leur tend. Vous avez aussi travaillé à la gloire de Dieu, toujours mieux servi et mieux honoré par les hommes tempérants.

Voilà pourquoi je vous bénis en même temps que votre travail, et je vous souhaite toutes les récompenses promises au bon serviteur du Christ.

Je demeure, Monsieur l'abbé, votre tout dévoué en N. S. A.-X. Ev. de Saint-Hyacinthe.

ÇA ET LA

L'ENTENTE ANGLO-RUSSE

Le correspondant du Standard à Saint-Petersbourg a interviewé M. Kokotvsoff, ministre russe des finances, qui lui a fait les déclarations suivantes : « C'est une erreur de supposer qu'en nous rapprochant de l'Angleterre, nous avons été guidés par un sentiment d'hostilité pour d'autres pays. La vérité c'est que l'Angleterre est en mesure de nous donner ce dont nous avons besoin et nous croyons qu'elle aussi y trouvera son compte. L'œuvre la plus utile pour nous que puisse faire l'Angleterre est de nous procurer des capitaux pour la construction des lignes de chemins de fer, nécessaire au développement des ressources naturelles de l'Empire. Il nous faut tout un réseau de lignes pour exploiter les richesses des territoires qui s'étendent entre le transsibérien et le transcaspien. Une des choses qui ont gêné jusqu'à présent l'exode des capitaux anglais en Russie, c'est que le marché anglais demande des garanties du gouvernement pour les émissions relatives aux entreprises nouvelles. Il faut espérer que cette difficulté disparaîtra quand les deux peuples connaîtront mieux leurs méthodes et leurs ressources respectives. »

LE PARVIS DE SAINT-PIERRE

Pie X a donné 400,000 francs pour commencer la restauration du dallage de Saint-Pierre, qui date de près de 400 ans. Ce dallage est en marbre multicolore, et la restauration des 12,000 mètres carrés les plus endommagés de sa surface totale, qui est d'environ 25,000 mètres, coûtera près de 2 millions.

Les travaux ont commencé au début du mois dernier. Ils dureront une douzaine d'années, sans interrompre, bien entendu, le fonctionnement de la basilique ni la célébration des offices religieux.

Presque toutes les vieilles dalles déjà enlevées, portaient à leur envers des inscriptions, des ciselures, voire des bas-reliefs, ce qui prouve une fois de plus que les artistes de la Renaissance utilisaient, sans ménagement, comme des matériaux bruts, les colonnes, les statues, les plaques de marbre enlevés aux monuments de la Rome impériale.

L'inscription la plus ancienne retrouvée jusqu'ici est celle qui indique que la dalle où elle est gravée fut d'abord la pierre tombale du capitaine qui commandait le château Saint-Ange, lors du sac de Rome par le Connétable de Bourbon.

LES OEUVRES OUVRIERES DU VATICAN

Les ouvriers catholiques du Latium, conscients de la déchéance où ils étaient tombés par le manque d'union, résolurent naguère, après un solennel pléniage à la Vierge de Galloro, de faire une œuvre énergique de restauration chrétienne sociale. Ils formèrent donc une société fédérale qui commença par créer des caisses rurales et coopératives de consommation qui, sous la direction d'honnêtes et dévoués administrateurs, procurèrent bientôt de notables avantages aux prolétaires agricoles. En aidant à payer les impôts et en fournissant les engrais nécessaires, ils ont empêché la ruine de beaucoup de familles aujourd'hui prospères. En fournissant le soutien qui améliorera la vigne en péril, en achetant les récoltes au plus haut prix, ils ont apporté le salut aux uns et l'adoucissement raisonné aux peines des autres.

A ces coopératives ont été bientôt jointes des caisses de prêts à tout petit intérêt qui ont extirpé la triste lèpre de l'usure juive, exploitant alors la misère au taux de 5 p. c. par mois. Enfin, une entreprise plus importante vient de commencer et édifier. Le Crédit Central du Latium vient d'être fondé à Rome, et toutes les œuvres catholiques et rurales italiennes y ont apporté leur adhésion et leur concours. Les difficultés entre les propriétaires fonciers et colons sont applanies par ces sociétés, qui ont encore créé les « cantines sociales » au moment de la crise vinicole.

RAPPORTS EXACTS

La révolution de Barcelone, quoi qu'en ait dit un de nos confrères quotidiens de Québec, est l'une des pages les plus tristes de l'histoire de l'Espagne. Les scènes d'horreur, les sacrilèges épouvantables, et la fureur sanguinaire des révolutionnaires ravaient la Commune de Paris. Nous publions ailleurs sur ces tristes événements une lettre de Barcelone qui ne manquera certainement pas d'intéresser nos lecteurs. A sa lecture, ils constateront que nos rapports sur ce sujet ont été exacts.

VOLEURS DE CADAVRES

Un ancien franc-maçon qui avait depuis longtemps envoyé romener l'Accia, M. C., boulanger à Narbonne (France), vient de mourir après avoir fait appeler, en pleine connaissance, à son chevet, un prêtre qui lui administra les derniers sacrements.

Sa volonté donc, ainsi que celle de sa famille, était que l'enterrement fût religieux.

Mais les les FF. de la loge locale veillaient. Le 16 août, au matin, tandis que le cadavre était encore chaud, la malheureuse veuve, abîmée dans sa douleur, recevait une sommation sur papier timbré (sont-ils délicats les Ch. FF. ?) de la loge l'invitation à comparaître à 3 heures, devant le juge de paix de son canton, qui devait décider, en vertu d'une signature donnée il y a vingt ans par le défunt si les obsèques seraient purement civiles.

Le juge, un F., probablement, se basant sur une loi maçonnique de 1887, sur... « la liberté des funérailles », déclara, en trois coups de maillet, que la famille n'avait aucun droit et livra le cadavre du boulanger défunt aux chacals de la maçonnerie.

La population manifeste son indignation en huant les truilles au passage, tandis qu'aucun voisin ni ami ne figurait au cortège.

Ces jours derniers, nous signalions l'indécence de certains hommes et femmes faisant du vacarme sur le passage d'un convoi et dansant devant un cercueil. Aujourd'hui ce sont les FF. qui s'emparent, malgré les dernières volontés du défunt et malgré sa famille, de la dépouille mortelle d'un désabusé de l'Arancia.

Les familles catholiques, dont un de leurs membres aura eu la faiblesse, dans le cours de sa vie, de s'affilier à une loge, feront bien de se méfier des chacals et des hyènes maçonniques. Elles voient de quoi ils sont capables !

La discipline est l'école de la liberté. L'obéissance n'est pas l'asservissement. Céder au caprice à l'arbitraire, voilà la servitude ; se courber devant la loi et l'autorité qui l'édicté, voilà l'honneur de l'être libre ! C'est parmi ceux qui font parade d'indépendance, de révolte même, qu'on recrute le plus d'esclaves, comme on recrute les crédules naïfs et les superstitieux parmi les esprits sans conviction et sans foi.

Le Père DADON. (Les Allemands, p. 51.)

Après l'émeute de Barcelone

Scènes d'horreurs

Barcelone, le 28 août 1909.

Monsieur le Directeur,

Un mois déjà s'est écoulé depuis les tragiques événements qui se sont déroulés à Barcelone du 26 au 30 juillet dernier, et il semble que tout s'est passé la veille, tant l'impression qu'ils ont laissée est profonde.

Malgré tout, le calme est retombé; les esprits se tranquilisent et rien ne dénote, dans le mouvement régulier de la populueuse ville, les horreurs de l'émeute passée.

On se rend maintenant un compte plus exact des terribles événements, mais l'on croit rêver quand on songe à leur cruauté leur nombre et leur injustice.

Les circonstances dans lesquelles ces crimes se sont produits ont trouvé l'autorité désarmée pour les empêcher. 800 hommes de troupe seulement à Barcelone; il y avait des casernes où les soldats ne suffisaient pas pour assurer le service matériel de l'intérieur; au fort de Monjuich, il n'y en avait pas 500. Cette pénurie d'hommes de troupe dans la grande ville décida le mouvement révolutionnaire qui a ensanglanté Barcelone et sauvé l'Espagne. Je dis bien sauvé l'Espagne, parce qu'il devait se produire seulement à la date du 2 août. Le mot d'ordre avait été donné dans tout le pays, et le gouvernement, surpris par un mouvement général dont il aurait ignoré la fin et l'importance, aurait vraisemblablement succombé. Mais la précipitation des sectaires en Catalogne a déjoué ceux des autres contrées espagnoles, et, grâce à Dieu, l'émeute n'a point passé les limites de la province.

Surprise par le caractère révolutionnaire qu'avait pris la manifestation sociale contre la guerre du lundi 26 juillet, l'autorité de Barcelone ne put pas étouffer immédiatement l'émeute qui prit tout de suite les proportions que l'on sait, jusqu'à ce que les renforts demandés eussent rejoint la capitale de la principauté; l'imprévision du gouvernement laissant une garnison dérisoire dans une ville de plus de 600,000 habitants, fut une faute que le zèle des autorités locales ne put réparer n'ayant pas de soldats.

On vit le capitaine général se porter lui-même avec son escorte pour défendre, sinon le collège, au moins la vie des religieux des Ecoles pies, mais sa bonne volonté, qu'on ne peut mettre en doute, ne put rien faire pour paralyser la rage antireligieuse des foules lancées dans la rue.

On s'est demandé sans doute pourquoi les catholiques ne sont pas allés au-devant des émeutiers pour empêcher la profanation des églises et des couvents? Il faut s'être rendu compte de la rapidité avec laquelle s'est effectuée l'incendie des édifices religieux, pour comprendre que c'était presque impossible; les honnêtes gens ne pouvaient pas sortir, et avant que l'un d'un même quartier eussent pu s'entendre sur ce qu'il y avait à faire pour assurer la défense d'un édifice, l'incendie l'avait déjà détruit. En trente heures, chose à peine croyable, cinquante églises ou couvents furent brûlés, et presque entièrement détruits; les quelques uns qui furent sauvés, le furent justement par les voisins qui avaient eu le temps de s'organiser ou bien par la troupe.

Une organisation parfaite est en train de se faire afin d'éviter le retour d'un pareil désastre, et je suis intimement persuadé que les défenseurs, en cas de future émeute, ne manqueraient pas. L'indignation des catholiques est immense et leurs énergiques protestations devant une telle barbarie, est une assurance qu'ils ne veulent pas consentir à ce que l'on vienne une autre fois répéter la tragédie sacrilège.

Le programme de l'émeute tracé de main de maître était celui-ci: détruire, incendier, voler, tuer, et il n'a pas dépendu des révoltés qu'il ne s'accomplisse à la lettre.

Le dimanche 25 juillet, un journal anarchiste rappelant l'assassinat des religieux du 25 juillet 1835, disait: « La fête de ce jour n'aurait-elle pas aussi le même épilogue de liberté? » (sic)...

Il n'y a pas de doute que les révolutionnaires n'eussent préparé leur complot dans les récentes réunions, mais la police ne put rien découvrir de leurs projets auxquels étaient initiés de nombreux jeunes gens, puisque ce sont des adolescents qui furent chargés d'exécuter le programme.

Les profanations des églises ont été horribles: ce que le feu épargnait ou ne pouvait atteindre était brisé par des masses de fer, et on avait raison des voûtes que leur hauteur mettait à l'abri de la destruction, en incendiant les toitures.

Dans la plupart des églises, les Saints Espèces furent sauvées grâce parfois à d'héroïques efforts. Dans quelques-unes, elles furent profanées de la manière la plus épouvantable. En face de faits touchants de la part des religieuses et d'autres personnes, parfois des enfants, pour soustraire la Sainte Eucharistie au péril de la profanation et de l'incendie, des témoins oculaires ont révélé des châtements que la Providence a voulu immédiats, sans doute pour qu'ils fussent un exemple et une preuve que Dieu veille sur son Eglise et que la justice n'est pas un vain mot.

A Manresa, un jeune impie, foulant aux pieds la Sainte Hostie, proféra ce blasphème: « Si Dieu y est, qu'il le prouve ». Et une balle venue on ne sait d'où lui traverse la gorge et l'étend raide de mort. A Barcelone, une femme se présente dans un bar avec un calice volé et demande deux sous de vin. Refus du garçon. La mégère, sortant un revolver, l'oblige à le servir. Le garçon s'exécute en lui mettant le vin qu'elle réclamait dans un verre. La misérable le verse elle-même dans le calice et, tandis qu'elle y boit, elle tombe frappée de mort... Et que d'autres!...

La tragique émeute fit trois victimes: le Père Supérieur des Franciscains, le Frère Directeur des Maristes et le curé de Pueblo Nuevo. D'autres religieux furent blessés et maltraités par la foule et beaucoup ne purent leur salut qu'à la fuite ou à la ruse, feignant d'être blessés à mort et abandonnés ainsi par les émeutiers ou recueillis par les associés de la Croix Rouge.

Les morts, par suite des fusillades, dépassent 200, et les blessés ont été d'un millier environ, sans compter ceux qui auront pu se faire soigner dans leurs familles, à l'insu de l'autorité militaire, qui a retenu tous les blessés comme prisonniers dans les hôpitaux, d'où ils ne pouvaient sortir qu'après enquête sur leur honorabilité.

Le pillage des couvents n'a pas été moins horrible que l'incendie et on a vu des malfaiteurs aller ramener les décombes, fumant encore, pour y découvrir quelques objets de prix... ou simplement des morceaux de fer ou de cuivre.

Dans beaucoup de communautés, les émeutiers ont pu s'emparer des valeurs, mais les numéros de celle-ci ayant été aussi dénoncés à l'autorité, ce vol ne leur aura pas été profitable. Il n'en est pas de même pour les sommes en argent et en billets, qui bien souvent ont été volées sur les personnes mêmes, qui les emportaient dissimulées dans leurs vêtements. Que de bijoux et d'objets précieux, confiés par des bienfaiteurs au moment de leur départ, pour la campagne, ont été soustraits aux communautés qui les avaient reçus en dépôt! Que de reliques disparues! Que de documents et de livres de grande valeur ont été la proie des flammes!

Les horreurs des profanations des sépultures dépassent tout ce qu'on peut imaginer, à tel point que les autorités n'ont pas voulu autoriser la publication des photographies représentant la violation des cadavres... Les dégâts au bas mot ne sont pas inférieurs à trente millions. Dès le vendredi 30 juillet, l'émeute était dominée. Le samedi déjà circulaient quelques tramways et les autorités assuraient la vie normale de la cité.

l'autre aux religieux du diocèse, pour consoler, encourager et tracer la ligne de conduite à suivre. Notre Saint-Père le Pape a fait écrire, par S. Em. le cardinal Vivès, Catalan d'origine, à l'évêque auxiliaire, vicair capitulaire du siège vacant, une lettre très consolante: il recommande surtout que les religieux n'abandonnent pas leur poste et ne laissent pas le champ libre à l'ennemi; il donne les pouvoirs les plus étendus; les prêtres pourront dire la messe en tout lieu, pourvu qu'il soit décent; à ou trois religieuses sont réunies, elles pourront faire célébrer la messe chaque jour: si elles sont six, elles auront le privilège de garder le Saint Sacrement. Sa Sainteté autorise la séparation des noviciats si elle est nécessaire, l'admission des religieuses de clôture dans d'autres couvents, quand même ils ne sont pas du même Ordre, en attendant qu'elles puissent se réunir dans leur couvent réparé ou reconstruit.

Les communautés en général ne perdent pas de temps pour remettre leurs maisons en bon ordre: beaucoup y sont rentrées, utilisant les quelques habitations qui ont été moins atteintes par le feu: les chapelles ouvertes au public ne présentent que des murs noirs, un pavé détruit; un autel provisoire y est dressé, et les messes se suivent à intervalles réguliers comme par le passé pour assurer aux habitants la possibilité d'accomplir leurs devoirs religieux.

Le 18 août, l'état de siège a été retiré: les troupes sont rentrées dans les casernes, et sans la vue des couvents incendiés et des églises détruites, on ne dirait pas que l'orgie révolutionnaire et maçonnique a passé par Barcelone.

De toutes parts on se demande quelles ont été les causes de cette révolution? Un juge du tribunal suprême est venu à Barcelone avec la mission d'étudier cette question: Je ne sais pas quelle réponse il y donnera; les journaux nous disent qu'elle fera l'objet de son discours à la rentrée des tribunaux en octobre prochain.

Pour tous, pour nous catholiques surtout, c'est un épisode de la lutte entre Satan et Jésus-Christ, entre la franc-maçonnerie et l'Eglise... Elle a été préparée par la liberté trop grande qui a été laissée à la presse, à la propagande libérale, socialiste et sectaire. On avait cru, au moment de l'attentat de Madrid, qu'en fermant l'Ecole moderne, dirigée par le célèbre Ferrer, on paralyserait le mouvement anarchiste; on se trompait. L'Ecole moderne avait de nombreuses succursales où l'on continuait à répandre les doctrines dissolvantes: le nouveau gouverneur de Barcelone a deviné sans doute que de là venait tout le mal! Et il a ordonné la fermeture de 120 écoles où selon le mot de Ferrer « on ne cherchait qu'à préparer des révolutionnaires en inculquant aux enfants les idées les plus subversives sur la religion, l'autorité, l'armée, la propriété, la patrie, etc. »

Il a supprimé la publication de quelques journaux vraiment trop osés, ordonne la fermeture de je ne sais combien de cercles et d'associations politiques, Dieu fasse que ces mesures puissent être maintenues et ce sera le commencement du salut pour l'Espagne.

Si, à ces mesures, on pouvait ajouter le remède préventif de la « bonne presse »: inonder Barcelone de bons journaux, ou avoir tout au moins, un journal populaire comme la « Croix », le problème serait résolu.

Les catholiques espagnols y travaillent: il y a dans les séminaires un mouvement admirable en ce sens-là, et là seulement est le salut... En attendant, on prie et on prie beaucoup: des cérémonies d'expiation pour les sacrilèges commis se font dans toutes les églises. Le Sacré Cœur est honoré d'une manière spéciale en Espagne, et cette dévotion est aussi le prélude et l'espérance du triomphe et de l'établissement du règne divin sur ce pays catholique entre tous.

La lutte contre l'immoralité en Allemagne

L'on n'a pas oublié les scandaleuses révélations qui se sont produites l'an dernier et qui ont eu un écho retentissant au Reichstag cet hiver. Les aberrations les plus dégoûtantes et les exhibitions les plus éhontées n'ont été que l'aboutissement d'une campagne de démoralisation systématique, dont il est utile de rappeler la gravité.

La propagation des images et des écrits obscènes est l'arme principale de cette campagne. L'on a calculé que les négociants qui exploitent ce commerce font au moins 25 millions de dollars d'affaires par an. Il a été établi qu'en

Allemagne seulement, les annonces qu'ils publient dans des journaux et surtout dans des illustrés trop complaisants leur coûtent par an au moins deux cent cinquante mille. Un procès a démontré qu'un seul journal, d'importance moyenne, avait un revenu annuel de 5,000 dollars du seul chef d'annonces d'un caractère infâme.

Or, ces images et ces brochures ne coûtent presque rien; on peut donc se figurer, d'après le montant de la publicité par laquelle on cherche à les répandre, à quel nombre effrayant d'exemplaires ils sont vendus pour couvrir ces frais d'annonces et faire la fortune des exploitants. Dix *Prin courants* de maisons de gros reçoivent à eux seuls 40,893 vues ou photographies différentes annoncées toutes comme « piquantes », « intéressantes » ou ouvertement comme érotiques; chaque numéro est tiré et vendu à des milliers d'exemplaires.

La conséquence en est l'affaiblissement croissant de la force de volonté et de résistance de la jeunesse contre l'instinct sexuel. Des théories commodes y poussent: c'est l'individualisme, le droit à la « vie », à la jouissance, à l'« amour-libre », c'est le rejet de toute autorité morale extérieure: des volontés affaiblies par une propagande érotique de tous les jours prétendent ne devoir chercher cette autorité qu'en elles-mêmes, que dans leur libre examen, c'est-à-dire dans l'esclavage de leurs passions.

Il y a en Allemagne 177,000 enfants naturels par an, soit 8 pour cent des naissances. A Berlin, c'est plus de 17 p. c. La proportion serait encore plus forte, si une industrie immorale et homicide ne favorisait encore une immoralité plus grave. La diminution du nombre des naissances par ménage en est le signe. Comme nous l'avons signalé, cette diminution est surtout marquée chez les Israélites. Elle est croissante dans les mariages mixtes et aussi, mais dans une moindre mesure, dans les ménages protestants. Dans les ménages catholiques, au contraire, la proportion des naissances, à peu près stationnaire, depuis quarante ans, paraît plutôt se relever dans ces dernières années et atteint le chiffre de 5,3 enfants en moyenne de tous les ménages, y compris les jeunes ménages. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette prospérité des ménages unis dans la foi catholique en opposition à la décadence des autres.

La criminalité sexuelle augmente aussi sensiblement, tandis que d'autres catégories de délits diminuent. L'augmentation des suicides est due principalement à l'immoralité: ou bien elle a causé des maladies honteuses et incurables, ou bien il s'agit d'échapper à des poursuites infamantes, ou bien c'est le déçû

de tout et de la vie qui écœure des êtres blâmes. Souvent aussi, c'est que l'immoralité a rendu sa victime « impossible » dans la société, ou bien elle a causé la ruine matérielle ou une dépression morale intolérable.

La folie a souvent des causes analogues. Où tout cela va-t-il mener? Ces maladies en ont d'autres pour conséquence et sont héréditaires ou du moins affaiblissent la descendance. Le mal est surtout répandu dans les villes; la mortalité

des hommes de 25 à 60 ans y est de 50 pour cent plus grande qu'à la campagne. Ces faits invoquent le triste souvenir biblique du châtimeut qui a tombé sur Sodôme et Gomorrhe.

La vanité recherche les suffrages des autres et s'en contente. L'orgueil n'accepte que le sien propre.

HENRI LASSERRE.

J. E. CARREAU, Limitée
 Successeur de C.-B. Lanctot
 Importateur
D'ORNEMENTS D'EGLISES et BRONZES
 Vêtements Sacerdotaux, Vases sacrés, Bannières, Drapeaux, Toiles pour Lingerie, Insignes, Chandeliers de Croix, Statues, Vases de Messe, Cierge, Huile d'olive, Mémoires à Soutane, Gays, SPECIALITES: Decorations d'Église et Tentures pour Cérémonies funèbres, Articles de Missions et Pèlerinage
 No 16, Notre-Dame Ouest, Montréal

LE NOM SEUL EST UNE GARANTIE

Redpath
 SUCRE GRANULE
 MANUFACTURÉ PAR
 THE CANADA SUGAR REFINING CO., Limited, Montreal, Can.

VINS DE MESSE

Marque: **"VATICAN"** Marque: **"SANCTUAIRE"**

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certifiants d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Échantillons sur demande

DEPOSITAIRES:
 Arthur Druet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed Costura, Lévis — Belle-Jeuille et Giroux, Trois-Rivières. — L. E. Dubuc, Chicoutimi. — Laporte, Martin & Co, L'Isle, Montréal.

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse. Toute infirmité non soignée commande est toujours guérissable. N'achetez jamais des *Verres* *Archaïques*, ni aux Magasins *Archaïques*. Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opérations ni douleur: ALLEZ A L'INSTITUT OPTIQUE

Spécialiste BEAUMIER
 144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
 Il recherche les Cas difficiles, Désespérés: Péc. Ver. Art. Natures à se tromper. Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux "Verres Toric à cadre" sont garantis pour 10 ans. Voir de Zola et de Pré, pour tracer, couler, lire et écrire. Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Prenez garde! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable. Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

LE PACIFIQUE CANADIEN
 EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE
 Seattle, Wash., 1er Juin au 16 Oct. 1909
 Des billets aller et retour de 1ère classe seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, B.C. \$89.00
 VICTORIA, B.C. \$89.00
 SEATTLE, Wash. \$89.00
 PORTLAND, Ore. \$89.00

Départ par n'importe quelle route directe régulière, retour par la même route ou n'importe quelle autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, Cal. \$104.25
 LOS ANGELES, Cal. \$104.25

Bons pour le retour jusqu'au 31 Octobre 1909. Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Oregon et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.
 Bons pour retour jusqu'au 31 octobre 1909. BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 129 Rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK
 EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE
 Seattle, Wash., du 1er Juin au 16 Octobre 1909
 Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C. A. \$89.00
 VICTORIA, C. A. \$89.00
 SEATTLE, Wash. \$89.00
 PORTLAND, Ore. \$89.00

Départ par n'importe quelle route directe régulière, retour par la même ou toute autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, Cal. \$104.25
 LOS ANGELES, Cal. \$104.25

Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Oregon, et de là par n'importe quelle route directe régulière, ou vice versa.
 Valides pour retour jusqu'au 31 Octobre 1909. BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 129 Rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.

Limiment les Huiles

De BOULANGER Oguir Instantanément LE RHUMATISME.
 Les douleurs névralgiques, la raideur musculaire etc. La Gie d'Entreprises Chimiques, 544 Ave. Mont-Royal, Montréal.

OGILVIE OATS

GRUAU D'AVOINE

est un délicieux aliment, nourrissant, facile à digérer, très préconisé par les hygiénistes pour le développement des muscles. On le prépare avec la Farine d'Avoine roulée

OGILVIE

fabriquée avec le choix des Avoines du Manitoba—les meilleures au monde—la plus riche en azote, la plus reconfortante pour tous les âges.

EN VENTE PARTOUT
 Che Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.
 MONTREAL ET WINNIPEG

Soyons loyaux, mais pas plus

Encore la fameuse question du dreadnaughtisme !... Pour mieux nous amadouer, on clame maintenant pour une flotte destinée à la défense nationale ; mais personne ne s'y méprend pas même les moins clairvoyants. Vraiment, ces messieurs, les Anglais, sont ineffables. Va-t-il falloir, maintenant, pour faire plaisir à la fière Albion, que les colonies se saignent à blanc afin de maintenir et fortifier sa suprématie navale ? Je sais que certains de nos compatriotes « colonistes » sont en faveur des dreadnaughts. Que l'amour par trop exagéré de la mère-patrie leur inspire ces sentiments, il n'y a là rien qui surprenne ; mais nous, Canadiens français, quelles raisons aurions-nous de nous imposer des sacrifices exorbitants pour l'Angleterre ? pour quelles raisons les conquies s'évertueraient-ils en faveur du conquérant, lui aideraient-ils à faire de nouvelles conquêtes comme cela est arrivé pour le Sud-Africain et comme la chose pourra fort bien se répéter s'il en prend envie à John Bull... et toujours, bien entendu, au détriment de Pierre ou de Paul ?

Il me semble qu'il nous suffit de ne rien faire contre l'Angleterre, de rester fidèles aux institutions qu'elle nous a imposées et que nous avons acceptées.

Si encore le peuple anglais, le pauvre peuple devait bénéficier de cette puissance colossale que John prétend se donner ou conserver à tout prix ; mais non, son état n'en sera nullement amélioré. En effet, il est établi que les profits immenses tirés des Indes, de l'Amérique et de l'Afrique n'ont pas apporté un iota à son bonheur ; il est resté pauvre ou plutôt il est encore plus pauvre et plus misérable qu'il ne l'était avant la prise de ces immenses contrées. Ce sont les riches banquiers juifs, les lords, les gros capitalistes, les gros commerçants qui s'enrichissent et s'engraissent aux dépens des prolétaires et des peuples conquis. Pour eux les splendides châteaux, pour eux les grands voyages, pour eux les tables somptueuses, les lits moelleux, les titres honorifiques, les hautes positions, les salaires énormes ! A eux le grand bien-être, à eux l'égoïsme poussé à outrance, à eux la jouissance sous toutes ses formes !... Au peuple la misère, au peuple les taxes, au peuple le droit de porter des haillons, au peuple le droit de fournir de la chair à canon pour protéger les domaines des grands seigneurs ou leur aider à en acquérir d'autres !...

Qu'a donc fait la Grande-Bretagne, pour nous, Canadiens français ? quel tarif préférentiel vraiment avantageux cette tendre mère nous a-t-elle offert ? quel cas fait-elle de notre bétail ? quels sacrifices s'impose-t-elle pour nous ? Encore une fois, qu'a-t-elle fait pour nous ?... Elle nous a envoyé et nous envoie encore ses miséreux qui, soutenus par elle, nous ont opprimés et oppressent encore nos frères de l'Ouest en les privant de leurs droits les plus sacrés, ceux d'élever leurs enfants comme ils l'entendent !

Ici encore à qui les hautes positions ? Les charges lucratives, les gros salaires ne vont-ils pas en général aux fils d'Albion qui se sont implantés sur le sol que nos pères ont défriché avec tant de fatigues, de peines et de sueurs ? Ne sont-ce pas ces mêmes fils d'Albion qui se considèrent comme la race supérieure et qui nous regardent du haut de leur piédestal avec un dédain qui n'a de mesure que leur orgueil insupportable ?

Qu'ont donc fait ces messieurs pour les naturels de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ; et pour ceux du Sud Africain qu'ils ont conquis au prix de tant de sang et en parcourant les femmes et les enfants ?

Enfin, que font-ils pour les Hindous qui meurent de faim par milliers et qu'on pressure de toutes les façons ? qu'ont-ils fait pour l'Irlande ? Comment se sont-ils emparés de Gibraltar, de l'Égypte et de Fachoda ? comment ont-ils posé leur large main un peu partout ? Pourquoi jettent-ils feu et flammes dès qu'une puissance quelconque convoite un petit coin de terre ou une petite position stratégique ? Où est donc la clause du testament d'Adam qui leur lègue la suprématie de la terre et des mers ? !

Et ce rôle de civilisateurs qu'ils se donnent comment s'en sont-ils acquittés ?

Est-ce en prêchant l'erreur qu'on civilise, ou en prêchant la vérité ?

Partout où ils ont mis le pied ils ont exploité... Qui donc s'est efforcé de nous enlever notre langue et notre foi ? qui a persécuté les Irlandais pour la même raison ? Est-ce se montrer civilisateur que de vouloir forcer un peuple à renoncer à la langue, aux traditions, à la religion de ses ancêtres.

Ce n'est rien moins que de la barbarie, et un manque de tact peu communs. Ce ne sont ni les Abyssiniens, ni les Japonais, ni les Chinois qui ont agi de la sorte à notre endroit.

Allons donc, quoi ! nous sacrifierions des sommes très considérables au détriment de notre prospérité industrielle et agricole pour construire des vaisseaux de guerre, pour leur entretien et celui du personnel qu'ils nécessiteraient ! Ne serait-ce pas ridicule, absurde ?

Je tiens à faire remarquer que je ne prétends pas ici blâmer le peuple anglais en masse, mais surtout une certaine clique qui n'a cessé de pressurer et ses compatriotes et les étrangers. Je m'indigne contre cette clique dont les membres en bon nombre clament pour les dreadnaughts de peur de voir la source d'où ils tirent leurs écus se tarir. Si le jugement que je porte sur ces messieurs est faux, qu'ils prouvent le contraire de ce que j'avance ; qu'ils le prouvent en déliant leur bourse si bien remplie afin de soulager un peu la misère de leurs pauvres et celle plus grande encore de l'Inde d'où ils ont tiré de grandes richesses. Il me tarde de voir les très gros banquiers juifs et autres sortir leurs piastres !

Mais de grâce qu'on nous laisse en paix et qu'on nous laisse employer nos sous au développement de notre jeune pays au lieu de nous lancer dans le train-train des machines de guerre.

On invoquera, sans doute, que l'Angleterre, nous ayant donné une constitution libérale, presque notre autonomie, nous devons lui en être reconnaissants. Oui, libérale pour elle, de peur de nous perdre ! Rendez-là assez puissante pour lui enlever toute crainte et vous verrez !... Elle n'a pas eu peur de l'Irlande que les gros lords tenaient et tiennent encore sous leurs griffes, quelle autonomie lui a-t-elle accordée ? !

J.-A. NADEAU.

LE PETIT SEMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'ouverture du Petit Séminaire de Saint-Boniface a eu lieu le 1er septembre courant, par une messe célébrée par M. l'abbé Joubert, directeur.

Les séminaristes, au nombre de 33, se répartissent ainsi, par nationalité : 19 Canadiens français, 8 Ruthènes, 2 Allemands, 1 Français, 1 Belge, 1 Suisse, 1 Slave. Sept autres séminaristes sont attendus.

Tous suivent les cours du Collège de Saint-Boniface, donnés par les Révds. Pères Jésuites.

Nos souhaits de longue vie à l'Enseignement Primaire qui vient de commencer sa 31e année de publication.

Le doyen des prélats d'Amérique, Mgr Wm McCloskey, de Louisville, Ky, est mort hier.

Le Concile plénier

C'est demain qu'aura lieu à Québec l'ouverture officielle du concile plénier, par S. E. Mgr Sbarretti, délégué du Souverain Pontife.

Le 19 septembre sera dans l'histoire de l'Eglise au Canada une date mémorable que ni les âges, ni les hommes ne pourront effacer.

Aussi, nous ferons-nous un devoir de donner à nos lecteurs tous les actes conciliaires, en omettant, bien entendu, les détails inutiles et les commentaires inopportuns, propres plutôt à amoindrir l'importance de ces actes qu'à les mettre plus en lumière.

Par cette auguste assemblée d'évêques et de dignitaires ecclésiastiques, sous la présidence du Représentant du Pape, c'est l'Eglise du Christ qui va parler, qui va nous dire nos devoirs et nous aplanir la voie qui mène au Royaume de Dieu.

Les décrets du concile devront donc être reçus avec un parfait esprit de foi.

S. E. Mgr Sbarretti est arrivé à Québec jeudi.

S. G. Mgr Bégin, au nom du clergé et des fidèles, et le maire de Québec, au nom des citoyens, lui ont souhaité la bienvenue.

Nous publions ailleurs l'adresse de Mgr l'Archevêque de Québec et la réponse de S. E. le Délégué apostolique.

Le soir, tous les Pères du Concile, les Prêtres du Séminaire de Québec, S. E. le Lieutenant-Gouverneur Pelletier et S. H. le Maire Garneau ont assisté à un grand dîner donné par S. G. Mgr Bégin au Grand Séminaire.

Hier, vendredi il y a eu une réunion de la Congrégation du Concile, aujourd'hui a lieu la première séance préliminaire des Pères conciliaires et de tous les autres sommités ecclésiastiques qui ont le droit d'y assister.

Demain, aura lieu, solennellement, à la basilique, l'ouverture du Concile.

S. E. Mgr Sbarretti, étant au trône pontifical, S. G. Mgr Bégin célébrera la grande messe de circonstance, S. G. Mgr Bruchési fera le sermon français et S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, le sermon anglais.

JOSEPH BEGIN.

Le Congrès Eucharistique de Montréal

Demain, seront lus, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse de Montréal, la lettre pastorale et le mandement suivants, au sujet du Congrès eucharistique international qui sera tenu dans notre cité en septembre 1910 :

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chères frères,

Dieu, qui veille avec un soin jaloux sur son Eglise, ne manque pas de lui envoyer à l'heure opportune les secours dont elle a besoin. A chaque époque, cette Eglise a été en butte aux assauts de l'impie, mais toujours un remède sauveur est venu paralyser les influences perverses de ses ennemis. Or, tous ceux qui observent la marche de notre société contemporaine reconnaissent qu'un double fléau la menace. D'une part, la raison orgueilleuse rejette l'autorité et les saintes données de la foi ; de l'autre, un sensualisme sans frein fait perdre de vue aux âmes les réalités surnaturelles, et les entraîne par une pente fatale à la recherche des satisfactions terrestres.

Contre ces deux grands maux, l'intervention providentielle s'est manifestée dans le monde chrétien par un renouveau de piété et par un élan plus vigoureux vers l'auguste Sacrement de nos autels.

Un des grands instruments de ce mouvement religieux, a été, sans contredit, les congrès eucharistiques.

Ces Congrès sont, vous le savez, de solennelles assemblées en l'honneur du Très Saint Sacrement. Ils sont composés d'évêques, de prêtres, de fidèles, venus des contrées les plus diverses pour offrir en commun leurs hommages au Dieu caché de l'Hostie.

Ils ont une double signification, et comme une double mission à remplir. Ils sont d'abord une œuvre de glorification de Jésus-Christ présent parmi nous. Ils font aussi contrepoids à l'orgueilleuse prétention des incrédules, qui voudraient supprimer Dieu, ou du moins le tenir éloigné de la vie sociale. Or, la foi nous l'enseigne, Dieu est dans l'Hostie consacrée. C'est pourquoi, le congrès la révèle, la produit au grand jour, l'acclame et la porte en triomphe. Tout ce que

l'Eglise a de plus illustre et la société de plus honorable, les hommes les plus distingués par leur science et leur vertu, s'occupent alors de l'Eucharistie et cherchent d'un commun effort les plus puissants moyens de la glorifier et d'étendre partout sa divine influence. Les manifestations grandioses qui couronnent chaque Congrès sont véritablement une marche triomphale du Christ à travers le monde. Elles annoncent et préparent au sein de l'humanité le règne public de Celui qui a reçu toutes les nations en héritage. Telle est la première mission des Congrès ; et les résultats obtenus jusqu'ici ont dépassé, toutes les espérances.

Une autre raison les justifie pleinement et en démontre l'opportunité. Ils font œuvre de régénération sociale, en montrant dans l'Eucharistie le principe et la source de toute vie chrétienne, le grand remède aux maux dont souffre aujourd'hui notre société.

Depuis un quart de siècle, on remarque un mouvement accentué des âmes vers les Tabernacles. Le soleil de l'Eucharistie a dissipé peu à peu les brumes glaciales de l'indifférence, et les âmes, au contact de ses rayons, se sont ouvertes plus largement aux vertus évangéliques.

Cette magnifique efflorescence de la piété dans le vieux monde est due assurément, pour une bonne part, aux assemblées dans lesquelles on discute les moyens les plus efficaces pour rapprocher les peuples de l'Eucharistie.

Cet accroissement de dévotion étend son influence sur la société tout entière, car, avec lui on voit se multiplier et fleurir de plus en plus les œuvres de zèle. C'est pourquoi le Souverain Pontife Léon XIII consacra les derniers efforts de sa glorieuse vieillesse à encourager les congrès eucharistiques et à stimuler le zèle de leurs promoteurs. Sa Sainteté Pie X, dès le début de son pontificat, s'appliqua aussi à les favoriser de tout son pouvoir. Il y a quatre ans, sur son désir exprimé, le congrès a dû se tenir à Rome même. C'est que notre illustre pontife voit dans cette institution un des gages les plus assurés de la restauration de toutes choses en Jésus-Christ.

Chaque année, les évêques du monde catholique sont invités à un congrès international. Jusqu'ici ces solennelles assises ont été tenues en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et jusqu'à Jérusalem.

Il nous a été donné d'assister l'année dernière au congrès célébré avec tant de magnificence dans la capitale de l'Empire britannique. Ce fut un des spectacles les plus grandioses et le plus émouvants que nous ayons vus. Jamais, nous n'oublierons les élan de conviction religieuse et les manifestations d'enthousiasme provoqués par ces imposantes démonstrations.

Lorsque du balcon de la cathédrale de Westminster, le représentant du Pape, le cardinal Vannutelli, élevait l'Hostie sainte au-dessus de Londres, il nous semblait que le Christ reprenait possession du royaume d'où il avait été jadis banni ; que de son Cœur tombaient abondantes sur des millions d'âmes des grâces de lumière et de foi ; que le ciel s'ouvrait tout grand sur l'ancienne fille des saints et que le précepte donné à Thabor retentissait de nouveau : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le ».

Oui, ce furent pour l'Angleterre d'incomparables jours ; et quelles douces espérances emportèrent dans leur âme ceux qui en avaient été les témoins privilégiés !

Après Londres, Cologne vient d'avoir elle aussi ses grandes fêtes eucharistiques, et bien que les défectes d'outre-mer semblent avoir systématiquement fait silence sur elles, nous savons aujourd'hui qu'elles ont été aussi remarquables par la pompe des cérémonies sacrées, l'éloquence des orateurs qui s'y sont fait entendre et le concours immense du peuple que par la piété manifestée pendant toute leur durée. Dans la merveilleuse cathédrale, chef-d'œuvre du treizième siècle, et dans les autres églises, la foule se pressait, recueillie, pour s'approcher de la Table Sainte et se nourrir du Pain des forts ; dans leurs assemblées d'étude, les théologiens et les pasteurs d'âmes cherchaient avec un zèle admirable les moyens d'augmenter encore dans le monde la piété envers l'Eucharistie et dans les rues, décorées comme aux plus grands jours de fête nationale, des princes de l'Eglise, des prélats en grand nombre, revêtus de leurs ornements pontificaux, des milliers de prêtres, des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants faisaient cortège au divin triomphateur caché sous l'Hostie.

Eh ! bien, nos très chers frères, ces scènes grandioses qui se sont successivement déroulées sur les bords de la Tamise et sur les bords du Rhin, nous les contemplerons à notre tour au milieu de nous, sur les rives de notre majestueux Saint-Laurent.

L'année prochaine, en effet, aura lieu à Montréal, le vingt-et-unième congrès eucharistique international. C'est à Londres que cet insigne honneur nous fut offert. Comment aurions-nous pu le refuser ?

Déjà, nous le savons, l'idée d'un congrès au Canada avait préoccupé bien des esprits. Dans notre pays, grâce à Dieu, le culte de la sainte Eucharistie fut de tout temps en grand honneur ; mais il y fait depuis quelques années des progrès notables et consolants. L'adoration perpétuelle qui se pratique dans la plupart de nos diocèses avec une si grande solennité ; la communion réparatrice du premier vendredi de chaque mois ; l'heure sainte, les Confréries du Très Sacrement érigées en tant de paroisses ; le nombre sans cesse croissant de communions ; tout cela prouve que le Canada, terre de liberté, est en même temps une terre de foi préparée pour la tenue d'un congrès solennel.

Du reste, si florissante que soit parmi nous la dévotion que nous venons de dire, il reste des progrès à faire. N'y a-t-il pas encore de trop nombreuses hésitations dans l'application pratique du décret sur la communion fréquente et quotidienne ? Combien de fidèles sont jusqu'ici restés sourds aux pressants appels de leurs pasteurs les conviant à la Table Sainte ? Un Congrès, semblait-il, était le plus puissant moyen de mettre plus complètement en pratique les enseignements de notre bien aimé Pontife Pie X, fidèle interprète des desirs de Jésus-Christ.

De plus, ce Congrès ne serait-il pas une puissante entrave aux sourdes menées de l'impie pour ruiner la foi de notre jeunesse ? Les grands maux qui affligent la société européenne ne menacent-ils pas de contaminer notre peuple ? Il paraissait donc bon de saisir cette force puissante d'un Congrès, pour étouffer les premiers germes du mal et prévenir toute contagion désastreuse ?

Ne serait-ce pas aussi pour quelques âmes sincères, étrangères à nos croyances, l'occasion d'un heureux retour à la foi cacholique ? Ce qu'elles verraient et entendraient alors ne serait-il pas la réponse au besoin d'unité de direction sûre, de vérité intégrale qui les tourmente ? N'y a-t-il pas en dehors de l'Eglise de Rome bien des cœurs affamés d'un aliment divin qu'ils ignorent, et qui peut-être leur apparaîtrait soudain dans l'Hostie de nos ostensoirs ?

Toutes ces raisons nous ont déterminé, nos très chers frères, à nous rendre aux désirs qui nous étaient exprimés d'une manière si touchante, et à accueillir en notre ville archiepiscopale le congrès international de 1910.

Nous n'ignorons pas les labeurs et les lourdes charges qui en résulteraient pour nous ; mais la certitude de trouver dans le zèle de tout le clergé canadien et dans la piété de nos populations un appoint considérable a finalement dissipé nos craintes.

L'éminent évêque de Namur, Mgr Heleyn, le président du comité permanent des congrès eucharistiques « désirait de voir tenir un congrès international au Canada. Grâce à votre acceptation, il verra bientôt son désir réalisé. Aussi, je m'empresse d'exprimer à votre Grandeur toute ma reconnaissance pour la générosité avec laquelle elle a recueilli ma demande, malgré les difficultés d'une pareille entreprise. Le comité permanent vous aidera de tout son pouvoir ; il espère que le congrès eucharistique de Montréal ne le cèdera pas à ses devanciers et qu'il sera comme ceux-ci « un triomphe éclatant du Dieu de l'Eucharistie ».

En même temps les encouragements les plus sympathiques nous sont parvenus de l'épiscopat du Canada, de l'Angleterre et de la France. Nos vénérés collègues des Etats-Unis — nous le savons par ce que plusieurs d'entre eux ont bien voulu nous dire — seront particulièrement heureux d'unir leurs efforts aux nôtres, pour donner tout l'éclat possible au premier congrès tenu sur notre continent. Ce sera ainsi la jeune Eglise d'Amérique tout entière qui affirmera aux yeux de l'univers la vitalité de sa foi. Enfin, le Souverain Pontife lui-même a daigné nous promettre de se faire représenter par un cardinal-légit. Il nous est donc permis d'augurer dès à présent le plus consolant succès.

Mais ce succès, nos très chers frères, nous devons avant tout l'attendre de Dieu. Aussi, le demanderons-nous d'abord dans de ferventes prières. Efforçons-nous d'assister plus que jamais aux offices de l'Eglise qui se célèbrent en l'honneur de l'Eucharistie : la sainte messe, les adorations et les saluts du Très Saint Sacrement. Multiplions nos visites auprès des autels ; approchons-nous surtout plus fréquemment de la Sainte Table, nous pénétrant ainsi du

plus ardent amour pour la divine Eucharistie.

Nous avons l'assurance que tous les clergés et fidèles emporteront leur cœur effectif dans la mesure où ils le sera demandé et rivaliseront de zèle d'initiative pour préparer à notre divin Sauveur un triomphe digne de sa majesté.

MANDEMENT

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué et de l'avis de nos vénérables frères les chanoines de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1. — A partir du 1er janvier jusqu'au 12 septembre 1910, les prêtres réciteront à la messe l'oraison du Saint Sacrement, sans omettre l'oraison pour le Souverain Pontife ;

2. — Nous autorisons tous les dimanches l'exposition et la bénédiction du Saint Sacrement dans les églises ou chapelles du diocèse où il est conservé ;

3. — Nous recommandons aux religieux de notre diocèse, aux religieuses, aux élèves de nos séminaires, des collèges, des pensionnats et des écoles, à tous les fidèles de multiplier leurs communions, selon le vœu du Saint-Père, ainsi que leurs visites au Saint Sacrement, leurs bonnes œuvres et leurs prières, pour obtenir que le Congrès opère dans les âmes tout le bien que nous en attendons ;

4. — Nous recommandons spécialement la récitation de la prière pour la propagation du pieux usage de la communion quotidienne, composée et indulgenciée par S. S. Pie X, au commencement ou à la fin des catéchismes paroissiaux et de la messe dans les communautés ;

5. — Un « triduum » en l'honneur du Très Saint Sacrement précèdera le Congrès ; la date en sera annoncée ultérieurement ;

6. — Le Congrès s'ouvrira le 7 septembre pour se terminer le 11. Il sera clôturé par une procession solennelle du Très Saint Sacrement ;

7. — Le programme des travaux et des cérémonies du Congrès sera donné plus tard.

Seront la présente lettre pastorale et ce mandement lus et publiés au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra leur réception.

Donné à Montréal, sous notre sceau et le contre-sceau de notre chancelier le 25 août 1909.

Signé :

PAUL, arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine,
Chancelier.

OFFICIERS DU CONCILE

Voici les noms des officiers du premier Concile plénier du Canada :

Promoteurs : Mgr C. A. Marois, Mgr C. O. Gagnon.

Secrétaires du Concile : M. l'abbé C. Lecoq, Montréal ; et M. l'abbé S. A. Lortie, secrétaire-adjoint ; assistants : Rév. P. Curran, Charlottetown ; Chan. Roy, Montréal ; J. P. Tracy, Toronto ; Chan. Piette, de Joliette.

Notaires : M. l'abbé J. T. McNally, Ottawa ; M. l'abbé Eug. C. Laflamme, Québec.

Curseurs : M. l'abbé V. A. Huard, Québec ; M. l'abbé A. Robert, Québec. Portiers : M. l'abbé R. Guimont, Québec ; M. l'abbé Cy. Gagnon, Québec.

Chantres : M. l'abbé Omer Cloutier, Jacques-Cartier, Québec ; R. P. A. Hanley, C. S. S. R., St-Patrice, Québec ; M. l'abbé B. Ph. Garneau, Séminaire de Québec ; M. l'abbé Ph. Fillion, Québec.

Maîtres de cérémonies : M. l'abbé J. Laberge, Québec ; M. l'abbé A. M. Daoust, Saint-Hyacinthe ; M. l'abbé J. U. Demers, Montréal ; M. l'abbé A. Langlois, Québec.

Ils sont nombreux ceux qui parlent de liberté, ceux qui préconisent l'enseignement même obligatoire ; mais je me demande : s'ils ont au cœur l'amour sincère de la liberté d'enseignement, pourquoi donc ne nous tressent-ils pas des couronnes à nous qui dépensons nos millions pour promouvoir l'enseignement à tous ses degrés ? Mais non, au lieu de louer la sincérité de nos efforts, s'ils le pouvaient, ils seraient les premiers à nous arracher la liberté que nous pratiquons si généreusement.

Cardinal MERCIER.

(Discours au jubilé de l'Institut St-Louis à Bruxelles, mai 1909.)